



Paris, le 16 décembre 2009 - N° 313/D130

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur les motivations de départ en retraite

Type d'opportunité : enquête nouvelle

Périodicité : enquête ponctuelle dont le renouvellement est prévu environ tous les deux ans

Demandeur : Ministère de la santé et des sports - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) en partenariat avec la Direction de la sécurité sociale (DSS) du ministère de la santé et des sports et la caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav).

Au cours de sa réunion du 12 octobre 2009, la formation « Services publics et services aux publics » a examiné le projet d'enquête sur les motivations de départ en retraite.

Le projet d'enquête a été initié par la DSS et inscrit dans la convention d'objectifs et de gestion entre l'État et le régime général d'assurance vieillesse pour la période 2009-2013. Il se situe dans le cadre de la préparation de la réforme des retraites annoncée par le gouvernement pour la mi-2010.

L'enquête a pour objectif d'identifier les motivations de départ en retraite des assurés et notamment celles qui ne sont pas connues dans les sources administratives : déterminants d'ordre financier, liés à l'état de santé, aux conditions de travail, à la situation du conjoint, etc. Le questionnaire abordera les thématiques suivantes : satisfaction ou insatisfaction de la personne vis-à-vis de l'âge de départ en retraite, situation juste avant le départ en retraite, déterminants et importance de ces déterminants dans les décisions de cesser de travailler et de partir en retraite, perte de revenu lié au passage en retraite, connaissance des dispositifs institutionnels.

L'enquête s'adresse aux nouveaux retraités titulaires d'un droit direct au régime général (Cnav), résidant en France entière (métropole et DOM) et ayant liquidé leur droit à la retraite entre juillet 2008 et juin 2009. Environ 3000 personnes seront tirées dans les fichiers administratifs de la Cnav.

La collecte sera réalisée par téléphone, par un prestataire sélectionné après appel d'offre, entre janvier et février 2010. Le passage du questionnaire durera en moyenne 15 à 20 minutes. Les données de l'enquête seront appariées avec des données administratives de la Cnav en particulier des variables issues des fichiers « système national statistique des prestataires » et « système national de gestion des carrières ».

Il est envisagé de renouveler l'opération tous les deux ans environ.

Une concertation sur le contenu du questionnaire aura lieu à l'automne 2009 avec les représentants d'associations de retraités et d'organisations syndicales représentées au conseil d'orientation des

retraites (COR). Des échanges sont également prévus sur ce thème avec les techniciens de terrain de la Cnav. Le COR, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES) et la Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique (DGTPE) sont membres du comité de pilotage et participent à la préparation de l'enquête.

Des premiers résultats seront diffusés dans les publications de la statistique publique vers avril 2010. Les résultats de l'enquête seront prioritairement mis à disposition des organismes participant au comité de pilotage dans le respect des règles du secret statistique. Ils seront pour le reste mis à disposition du plus large public sous les conditions de confidentialité en vigueur.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.

L'opportunité est accordée pour cinq années à partir de la date d'attribution de la conformité par le comité du label.